

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES

CONSULTATION

Communication de la 14^e édition d'Occitanie Invest (ex Midinvest)

Date et heure limites de réception des offres :
Lundi 14 Mai 2018 à 09:00

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'OCCITANIE
3840, avenue Georges Frêche
CS 10012
34477 PEROLS cedex

SOMMAIRE

Article 1 : Présentation de l'évènement

Article 2 : Organisation d'Occitanie Invest 2018

Article 3 : Brief communication

Article 4 : Missions confiées au prestataire Communication

Article 5 : Remise des propositions et critères de choix

Article 6 : Obligation de confidentialité et secret professionnel

Article 7 : Propriété intellectuelle

Article 8 : Durée du contrat

Article 9 : Mode de règlement

Article 10 : Résiliation

Article 11 : Pièces de l'offre et critères de sélection

Article 1 - Présentation de l'événement

Occitanie Invest est organisé par AD'OCC, l'Agence Régionale de Développement Économique avec le soutien de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et de sponsors privés.

Occitanie Invest a pour objectif d'accompagner les entreprises à potentiel de la région (qu'elles soient start-up, en développement ou en transmission) dans la mobilisation de financements haut de bilan, grâce à un coaching spécifique et la mise en relation avec des investisseurs (sociétés de capital-risque, business angels, fonds d'investissements, etc.).

Depuis 2013, Occitanie Invest est couplé au Salon de l'Entreprise. En 2018, Occitanie Invest se tiendra les 14 et 15 novembre 2018 à Diagora Labège.

Occitanie Invest 2018 répond à la volonté politique de conforter cet événement comme le référent régional du financement haut de bilan en visant à répondre plus efficacement aux besoins de structuration des entreprises tout au long de leur cycle de vie pour faire d'Occitanie Invest un véritable outil d'accompagnement dans la durée.

Un site internet est spécifiquement dédié à cette opération : www.midinvest.fr

Outre la promotion de la manifestation, il permet aux entreprises de déposer leur candidature, aux investisseurs de s'inscrire et de solliciter des rendez-vous.

Article 2 - Organisation d'Occitanie Invest 2018

2.1 Occitanie Invest est organisé autour de cinq volets principaux

Volet 1 : la Sélection Occitanie Invest

L'objectif 2018 est de sélectionner une vingtaine d'entreprises régionales (lauréates) à partir des dossiers de candidatures déposés en ligne, les conditions d'éligibilité étant les suivantes :

- Sociétés de droit privé (start-up ou PME), implantées dans la région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée,
- Proposant un produit, un procédé ou un service différenciant avec des perspectives de croissance forte (dont à l'international),
- Bénéficiant d'une situation financière saine,
- Pour une start-up : elle doit justifier d'un chiffre d'affaires et disposer d'une trésorerie couvrant au minimum 6 mois de charges,
- Et recherchant des investisseurs financiers dans le cadre d'une stratégie ambitieuse de développement.

Ces entreprises, qui constituent la « vitrine » de l'événement, seront accompagnées et préparées à la rencontre avec les investisseurs programmée le 15 novembre 2018. Ces entreprises disposent d'un stand pour les valoriser au sein de la convention d'affaires les 14 novembre après-midi et le 15 novembre.

Aux côtés d'AD'OCC, nos partenaires institutionnels (pôles de compétitivité, clusters, Direccte, chambres consulaires, Bpifrance...) seront mobilisés pour la prospection et l'identification des entreprises cibles, l'assistance au dépôt de leur candidature sur le site dédié, ainsi que pour la préparation des « Grands Oraux » de sélection des lauréats.

Volet 2 : « Pitches » et rendez-vous d'affaires

Seules les entreprises ayant été convoquées aux Grands Oraux (soit une quarantaine) auront la possibilité de solliciter des rendez-vous avec les investisseurs. Ces rendez-vous, qui se déroulent le jour d'Occitanie Invest, sont précédés d'une présentation (pitch) de chaque entreprise lauréate devant les investisseurs. En amont, ils sont organisés au travers d'une plateforme en ligne intégrée au site web dédié. Des rendez-vous complémentaires peuvent également être conclus le jour J, après échange lors du déjeuner de networking entreprise/investisseur du 15 novembre.

Volet 3 : les sessions « Vision d'investisseur », les ateliers et conférences sur le thème du financement haut de bilan

Trois types d'ateliers ou d'intervention seront organisés :

- Les sessions « Vision d'investisseur » : en une 1/2h, des investisseurs exposent leurs critères d'investissement aux entreprises présentes intéressées par une levée de fonds.
- Des ateliers didactiques, visant à apporter des réponses concrètes aux porteurs de projet. Des experts ou des entrepreneurs exposent, dans le cadre d'interventions courtes et interactives, leurs expériences ainsi que les bonnes pratiques indispensables au développement des entreprises innovantes ou des PME de croissance.
- Des conférences sur de nouveaux dispositifs : crowdlending, entrée en bourse, etc.

Ces ateliers et conférences se dérouleront pendant un jour et demi, soit le 14 novembre après-midi et la journée du 15 novembre. L'après-midi du 14 novembre proposera un focus sur le corporate venture.

Volet 4 : le Village des Investisseurs

Géré par Top 7 (en charge du Salon de l'Entreprise), le Village des Investisseurs rassemble les structures du financement haut de bilan.

Volet 5 : la soirée Investisseurs

AD'OCC recherche actuellement des sponsors afin d'organiser une soirée VIP destinée aux investisseurs parisiens et régionaux. L'objectif est à la fois de pouvoir échanger dans le cadre d'un moment convivial avec les investisseurs, de les fidéliser et de promouvoir la région, son potentiel d'innovation ainsi que ses entreprises de croissance. La soirée 2018 se tiendra au musée de l'aéronautique Aeroscopia.

2.2 Organisation et partenariats

Les partenaires institutionnels, opérationnels et financiers de la manifestation sont les suivants :

Maîtrise d'ouvrage : AD'OCC, l'Agence de Développement Economique de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Partenaires opérationnels : Bpifrance, Caisse des Dépôts, Ordre régional des Experts comptables, Direccte, DRRT, pôles de compétitivité et clusters régionaux, CCI Occitanie, Incubateur, Groupe Irdi/Soridec, Occitanie Angels, Urscoop, etc.

Partenaires financiers : Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Europe (fonds FEDER) et sponsors privés

2.3 Les publics visés

La manifestation vise la participation minimale de 400 acteurs économiques :

- Les dirigeants des entreprises (+/-200), en phase d'amorçage, de développement ou de transmission,
- Les investisseurs, capitaux-risqueurs, business angels et organismes financiers régionaux, nationaux, ainsi que, si possible, quelques investisseurs étrangers (objectif de 90 investisseurs représentant au moins 50 organismes financiers différents),
- Les acteurs du développement économique publics, parapublics ou privés, de l'accompagnement et du conseil.

2.4 Rappel des chiffres-clés de l'édition 2017

- 508 participants, dont 86 investisseurs (dont 40 issus de fonds d'envergure nationale) et 330 entrepreneurs
- 24 entreprises dans la Sélection 2017
- 600 rendez-vous d'affaires

2.5 Calendrier Occitanie Invest 2018

Début juin 2018	Lancement de l'appel à candidatures pour les entreprises Mise en ligne du nouveau site Internet et ouverture de la plate-forme pour le dépôt des candidatures Communication (e-mailings, plan media) pour favoriser les candidatures en ligne
Mi-septembre 2018	Clôture de l'appel à candidatures Préparation du « Forum du corporate venture » du 14 novembre Préparation des ateliers du 15 novembre Communication en vue des inscriptions aux deux journées
Fin septembre 2018	Sélection des entreprises lauréates et lancement de la prospection des investisseurs Communication auprès des investisseurs Communication en vue des inscriptions
Octobre-novembre 2018	Coaching des entreprises de la Sélection 2018 Communication en vue des inscriptions
Mercredi 14 novembre 2018	Forum du corporate venture Soirée Investisseurs
Jeudi 15 novembre 2018	Occitanie Invest 2018

Article 3 - Brief communication

Les axes et objectifs de communication

La communication s'articulera autour de l'axe de communication suivant :

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, terre d'innovation et usine à startups, organise la 14^e édition d'Occitanie Invest, l'événement incontournable dédié au financement haut de bilan.

Les cibles

Principales

- Entreprises de croissance de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en recherche d'une levée de fonds
- Investisseurs en capital régionaux, nationaux, voire internationaux

Secondaire : entreprises ou autres structures intéressées par la problématique du financement haut de bilan

Les objectifs

1. Image

Conforter l'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée comme terre d'innovation et usine à startups auprès des investisseurs et la Région comme fortement impliquée dans le soutien à la levée de fonds

2. Notoriété

Asseoir la manifestation au niveau national, voire international, développer son impact territorial et son envergure

3. Marketing

- Promouvoir la manifestation et les services qu'elle apporte aux entreprises en recherche de financement (B2B entreprises/investisseurs, ateliers, accompagnement à la levée de fonds pour La Sélection)
- Détecter le plus grand nombre d'entreprises régionales en recherche de financement susceptibles de candidater à Occitanie Invest
- Convaincre les investisseurs, principalement ceux extérieurs à la région, de participer à l'événement.

Article 4 - Les missions confiées au prestataire Communication

4.1 Conseil en communication et plan media

L'Agence proposera une stratégie et un plan de communication s'adressant aux différentes cibles et permettant de répondre aux objectifs listés précédemment.

Elle proposera un plan media (régional, voire national et international) pour toucher, avec le meilleur rapport qualité-prix, les cibles d'Occitanie Invest. Peuvent être envisagés les journaux et magazines économiques et/ou les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn...) avec des campagnes ciblées, à la fois pour les entreprises régionales et les investisseurs basés à Paris.

Le budget total de ce plan media ne saurait dépasser les 10 000 € HT. L'Agence peut également proposer des partenariats d'échange avec ces supports ou d'autres supports nationaux.

4.2 Conception de la charte graphique 2018 et de ses déclinaisons

Le prestataire proposera un logo et une charte graphique pouvant être déclinés sur les différents outils de communication : site Internet, e-mailings, affiche, flyers, catalogue, invitations, annonces presse, bannières web, etc.

4.3 Conception d'une charte graphique commune Occitanie Invest / Salon de l'Entreprise

La majeure partie de la communication concernera Occitanie Invest, principalement en amont pour l'appel à candidatures d'entreprises en recherche de financement, ou lorsqu'elle cible un public spécifique (investisseurs).

Cependant, la communication en vue des inscriptions aux manifestations des 14 et 15 novembre 2018 se fait conjointement avec le Salon de l'Entreprise. Aussi, le prestataire proposera un visuel commun qui respectera les chartes graphiques du Salon de l'Entreprise et d'Occitanie Invest.

Ce visuel sera principalement utilisé pour les communications suivantes :

- Annonces presse communes en vue des inscriptions à la manifestation (print et bannières web)
- Page d'accueil des deux sites Internet : cette page permettra d'accéder aux deux sites qui proposeront le même module d'inscription.

4.4. Conception des outils de communication

Le prestataire aura en charge **la conception** des outils de communication d'Occitanie Invest :

- Kakemono L85 X H200 cm
- Catalogue Occitanie Invest A5 (proposer la page de couverture, le principe de page intercalaire et de page de présentation d'un lauréat)
- Bannière gif animée 250 X 300 px et mises au format de cette bannière
- Quatre e-mailings format html :
 - E-mailings Occitanie Invest : appel à candidatures des entreprises, « recrutement » des investisseurs, inscription au Forum corporate venture
 - E-mailing commun Occitanie Invest/Salon de l'Entreprise : inscription aux deux manifestations

Les outils de communication suivants seront conçus en interne à l'agence AD'OCC :

- Masque powerpoint
- Affiche format L40 X H60 cm
- Flyer recto format L10 X H20 cm
- Chemise simple (double A4) « executive summaries » permettant d'insérer 20 à 25 fiches
- Annonce presse A4 quadri et mises au format
- Invitation à la soirée (visuel jpg qui sera envoyé individuellement aux investisseurs)

Outre l'e-mailing commun « inscription », le prestataire pourra également concevoir certains outils de communication communs Occitanie Invest / Salon de l'Entreprise : affichage, flancs de bus, annonces presse communes.

Devis à fournir

Le prestataire chiffrera le coût du design des outils de communication listés ci-dessus, ainsi que les coûts d'exécution technique et d'impression des outils de communication ci-après (en effet, certaines impressions sont prises en charge par le Salon de l'Entreprise).

- Impression affiches format L40 X H60 cm, papier couché moderne brillant 150 g, quadri recto seul (500 ex, chiffrer 100 +)
- Impression bâche et montage du kakemono L85 X H200 cm sur la structure fournie
- Exécution technique et impression du catalogue Occitanie Invest 56 pages, format fermé L148 X H210 mm, couv couché moderne brillant 250 g et intérieur couché moderne demi-mat 115 g, quadri, piqûre à cheval (500 ex, chiffrer 100 +) : bien séparer les postes exécution technique et impression
- Impression des chemises simples (executive summaries) format ouvert 430 X 310 mm, couché moderne brillant 250 g (150 ex, chiffrer 50+)
- Design, mise en page et préparation des fichiers pour intégration html de 4 e-mailings différents (hors routage)

Cependant, les organisateurs se réservent le droit de faire appel à leur propre studio graphique ou à des graphistes externes pour l'exécution technique et de travailler en direct avec un imprimeur. Aussi, les fichiers natifs des maquettes devront être transmis à AD'OCC (et au Salon de l'Entreprise pour ce qui concerne les visuels communs).

Tous ces supports sont susceptibles d'évoluer au cours de l'avancement du projet.

Le prestataire est libre de proposer des évolutions de cette liste d'outils de communication et de suggérer de nouvelles actions susceptibles de s'intégrer dans ce plan de communication et d'apporter une plus grande efficacité.

Dans ce cas, les outils précédents devront être chiffrés ainsi que les nouvelles actions proposées.

Conception, réalisation et pose de la signalétique d'Occitanie Invest et du « Village des investisseurs »

Le prestataire aura en charge la conception, la réalisation et la pose de la signalétique du lieu de la manifestation. Il conseillera les organisateurs afin de leur proposer la signalétique susceptible d'assurer au mieux information du public et visibilité de la manifestation, de ses organisateurs et partenaires.

Cependant, afin de pouvoir comparer les coûts proposés par les différents prestataires, il est demandé de chiffrer :

- Moquette du Village des investisseurs (environ 250 m²)
- Fourniture d'une arche signalétique Occitanie Invest ou de tout autre structure permettant d'assurer à Occitanie Invest une visibilité maximale au sein du Salon de l'Entreprise
- Création et impression de signalétique sol en 10 ex pour orienter les visiteurs
- Création d'une bâche extérieure Occitanie Invest / Salon de l'Entreprise format H2,5 X L8 m (impression prise en charge par le Salon de l'Entreprise), installation de cette bâche
- Pose et dépose de cette signalétique ainsi que celle (affiches, posters, programmes) conçue par les organisateurs
- Location éventuelle de plantes pour décoration du Village des investisseurs pendant deux jours

Les outils de communication suivants seront conçus en interne :

- Affichettes de signalétique « Nom des entreprises de la Sélection », format H40 X L60 cm, sur papier photo 200 g (chiffrer 20 modèles en 2 ex et le modèle supplémentaire)
- Posters H80 X L60 cm « Présentation des entreprises de la Sélection » (chiffrer 20 modèles en 2 ex et le modèle supplémentaire)
- Affiches de signalétique Occitanie Invest à placer à l'accueil de Diagora ou dans le hall format H120 X L80 cm
- Panneaux « Programme journée » format H160 X 80 cm (2 ex) pour les 14 et 15 novembre
- Réalisation de 3 écrans jpg et ppt animé, format 16/9^e

Merci de chiffrer l'impression des outils de communication précédents.

Les éventuelles autres propositions devront être chiffrées. Par ailleurs, le prestataire retenu pourra être amené à proposer d'autres options de signalétique en cours de mission. Celles-ci devront faire l'objet de devis complémentaires.

4.4 Mise à jour du site Internet

Un nouveau site Internet (CMS Wordpress) a été conçu en 2017. Le site est rattaché à deux plateformes :

- La plateforme Occitanie Invest qui permet aux entreprises de déposer leur candidature en ligne via un formulaire et d'organiser des rendez-vous d'affaires préprogrammés
- La plate-forme d'inscription, commune au Salon de l'Entreprise et à Occitanie Invest

En 2018, le site d'Occitanie Invest devrait être hébergé sur le site de l'Agence AD'OCC. Le prestataire fournira à AD'OCC les visuels de la charte 2018 afin qu'AD'OCC, administrateur du site, puisse l'actualiser. Cependant, le prestataire aura à sa charge l'évolution du site au cours des différentes phases de communication : appel à candidatures des entreprises, recrutement des investisseurs et inscription à l'événement.

Le prestataire réalisera également une page commune Occitanie Invest/Salon de l'Entreprise en **responsive design** reprenant la charte graphique commune et prévoira le référencement. Les mises à jour ponctuelles et la mise en ligne d'actualités seront effectuées par AD'OCC.

Article 5 - Remise des propositions et critères de choix du prestataire

Les offres doivent être adressées exclusivement par courriel à : marie-laure.ichanjou@madeeli.fr

Date et heure limites de remise des offres : Lundi 14 Mai 2018 - 09h00

Les offres qui seraient remises ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ne seront pas retenues.

Ces propositions devront comprendre :

- Le budget détaillé, poste par poste, pour les honoraires, les outils de communication (conception et impression) et les éventuelles nouvelles actions proposées
- Un planning de réalisation, tenant compte du calendrier d'Occitanie Invest présenté pages 3 et 4
- La charte graphique d'Occitanie Invest 2018
- Une charte graphique commune à Occitanie Invest et au Salon de l'Entreprise
- Une maquette d'affiche Occitanie Invest
- Une maquette d'affiche commune Salon de l'Entreprise / Occitanie Invest
- Les propositions de nouvelles actions
- Le plan media et réseaux sociaux

Le choix de l'entreprise se fera par un jury composé des représentants d'AD'OCC impliqués dans l'organisation d'Occitanie Invest, éventuellement après audition. L'attribution de la prestation sera notifiée dans un délai de trois semaines maximums après la date de réception des propositions.

Article 6 : Obligation de confidentialité

Le titulaire qui, à l'occasion de l'exécution de la prestation, a reçu de l'Agence AD'OCC à titre confidentiel, des renseignements, documents ou d'éléments de toute nature, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette communication.

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution de la prestation ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci.

Il doit sans délai avertir l'Agence AD'OCC de toute violation à l'obligation de confidentialité ci-dessus.

Le titulaire doit informer ses sous-traitants des obligations de confidentialité et des mesures de sécurité qui s'imposent à lui pour l'exécution de la prestation. Il doit s'assurer du respect de ces obligations par ses sous-traitants.

Article 7 - Propriété intellectuelle

Le titulaire garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la réalisation de la prestation ou avoir régularisé contractuellement l'utilisation et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle dont il ne serait pas titulaire.

Le titulaire s'engage à céder à titre exclusif à l'Agence AD'OCC l'intégralité des droits patrimoniaux des œuvres réalisées à la demande de l'Agence AD'OCC et notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation pour tout support ou tout média (y compris Internet).

Le titulaire garantira à l'Agence AD'OCC la jouissance paisible des droits cédés notamment dans l'hypothèse où la création serait totalement ou partiellement le fait d'un ou de plusieurs de ses salariés.

La cession des droits de propriété intellectuelle est réalisée à titre exclusif au profit de l'Agence AD'OCC, laquelle n'aura néanmoins aucune obligation d'exploiter lesdits droits.

L'Agence AD'OCC aura l'entière liberté de protéger chacune des créations à son nom par un titre de propriété industrielle.

Le titulaire garantit l'Agence AD'OCC contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins, de leurs droits de la personnalité, à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit.

Article 8 - Durée du contrat

La prestation est prévue pour la durée de la 14^e édition d'Occitanie Invest.

Article 9 : Mode de règlement

Toute demande de paiement devra être adressée à :

*Agence de Développement Économique d'Occitanie - SAEM
3840 Avenue Georges Frêche
CS 10012
34477 PEROLS cedex*

Si du fait du titulaire (adresse incomplète ou non conforme, etc ...), les demandes de paiement ne sont pas adressées à l'Agence AD'OCC, la date de réception à prendre en compte comme point de départ du délai du paiement, est celle de la réception effective de la demande par le service habilité.

Cette demande de paiement sera faite par tout moyen permettant de donner une date certaine.

Le règlement des prestations s'effectuera par chèque ou virement dans les 30 jours à réception de facture et vérification du service réalisé.

Article 10 : Résiliation

L'Agence AD'OCC peut résilier le contrat aux torts du titulaire en cas d'inexactitude ou des documents prouvant sa régularité vis à vis des obligations sociales et fiscales et de l'absence de fourniture de ces documents après demande expresse de l'Agence AD'OCC

Article 11 : Pièces de l'offre et critères de sélection

Critères d'analyse des offres

Critères	Pondération
1 - Méthodologie et assistance à maîtrise d'ouvrage	30 %
2 - Pertinence et créativité des propositions	30 %
3 - Prix des prestations	40 %

Pièces de l'offre à remettre par le candidat :

- Un devis descriptif : offre technique et financière répondant aux besoins mentionnés dans le cahier des charges (Article 5)
- Références du candidat (prestations similaires effectuées)
- Extrait Kbis
- Attestation sociale et fiscale de moins de 6 mois
- Le cahier des clauses techniques signé
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Marie-Laure ICHANJOU
Responsable Communication Grands Projets
AD'OCC
Tél. 05 61 12 57 13
e-mail : marie-laure.ichanjou@madeeli.fr

CANDIDAT

Lu et approuvé

Date, cachet commercial et signature du candidat